

LOCALE

# Enquête inédite sur la laïcité en Haute-Garonne La loi de 1905 reste la référence

**Dans le cadre de la semaine de la Laïcité, le conseil départemental de la Haute-Garonne publie une étude qui prouve l'attachement de nos concitoyens aux valeurs de la République.**

C'est toujours mieux en le disant ! Au moment où le moindre fait divers est convoqué pour faire la démonstration d'une société fracturée entre ses villes et ses campagnes, ses communautés ethniques ou religieuses, voire ses classes sociales, l'étude commandée par le conseil départemental de la Haute-Garonne livre une réalité beaucoup plus pacifique de la vie quotidienne dans notre département. Interrogés sur la notion de « vivre-ensemble », vous êtes, certes, 17 % à considérer que de vraies tensions existent dans la société, mais 44 % à ne pas les juger trop pesantes, même si vous avez le sentiment de vivre plutôt dans le chacun pour soi, alors que 27 % des sondés revendiquent la pratique d'un quotidien partagé. Des chiffres qui montrent cependant qu'il y a encore du travail pour faire progresser la tolérance et l'acceptation de la diversité dans le respect des principes républicains qui ne sont pas toujours bien identifiés par les citoyens. De fait, quand on les questionne sur le sujet, les Toulousain(e)s sont plus enclin(e)s à citer la devise inscrite au fronton de nos mairies, « Liberté, Egalité, Fraternité », que les quatre piliers fondamentaux de la République française. Qui sont ? Vous donnez votre langue au chat ? alors on vous aide : notre République se veut démocratique, laïque, social et indivisible ! Dans le lot, l'enquête du conseil départemental constate un attachement fort à la laïcité gravée dans la loi de 1905 (lire ci-contre), et ce de manière encore plus importante qu'au niveau national. Les Hauts-Garonnais la considèrent comme constituante de l'identité de la France et comme principe républicain essentiel en lui reconnaissant (pour 81 % des sondés) un caractère fédérateur « non partisan, ni de droite ni de gauche ». Dans l'absolu, la laïcité est donc un concept reconnu comme protecteur de tous et toutes, quelles que soient les convictions

religieuses, mais si on rapporte la notion à la vie quotidienne, nous ne sommes plus que 47 % à estimer qu'elle protège tout le monde sans exception. Ceci étant dit, 21 % des administrés pensent que la laïcité est bien appliquée quand 53 % sont plus dubitatifs et 22 % la juge inopérante. Et si on entre dans la réalité des institutions publiques, ce sont les municipalités et l'hôpital qui sont perçus comme appliquant le mieux le principe laïque à 74 % et 72 % des sondés, alors qu'ils ne sont plus que 51 % pour la police ou la gendarmerie. Par ailleurs, et c'est un peu inquiétant, environ un tiers des personnes déclarent que les établissements scolaires appliquent mal la laïcité. De 30 % à 37 % selon le niveau scolaire considéré, école, collège ou lycée. Là où justement elle ne devrait pas faire débat... D'où la supplique de Sébastien Vincini, le président du conseil départemental pour « éduquer, échanger, et expliquer encore et encore » les vertus d'une idée encore neuve pour enfin (ré) apprendre à vivre ensemble.

La loi de 1905 fixe le principe de la liberté religieuse, de la liberté d'exercice du culte et la non-discrimination entre les religions. Elle pose en second lieu le principe de la séparation des Églises et de l'État et précise que « La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte ». Selon l'étude du conseil départemental, les Haut-Garonnais considèrent que cette loi fondatrice de la laïcité reste adaptée mais des attentes fortes sont exprimées en matière d'enseignement de la laïcité et des valeurs républicaines. Un changement de la loi de 1905 dans ses principes essentiels n'est pas attendu par les sondés, qui sont 57 % à estimer qu'elle est adaptée. 26 % estiment quant à eux qu'elle n'est pas assez stricte et qu'il faut refuser toute intervention entre institutions publiques et religion tandis qu'à l'inverse 13 % trouvent à l'inverse qu'elle est trop stricte.

# « Sur les caricatures, je ne m'autocensure pas »

🕒 2 min

**L**es atteintes aux valeurs de la République dans l'académie de Toulouse ? Un sujet qui reste discrètement tabou, si l'on en croit les référents académiques dédiés à la question qui ne donnent aucun chiffre localement. Mais les incidents qui remontent des établissements du 1er et second degré sont toujours d'actualité. « Ce sont des incidents mesurés régulièrement, constate Fabrice Pappola, inspecteur référent académique des valeurs de la République. Les chiffres sont nationaux. En l'occurrence, il n'y a pas de différences entre les académies sur la nature ou l'ampleur des phénomènes. »

La plupart des incidents ont trait à l'application de la loi de 2004, à savoir l'interdiction du « port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse ». « Il y a également des incidents qui ont eu lieu autour des hommages à Samuel Paty et Dominique Bernard [deux enseignants assassinés par des fanatiques islamistes, NDLR], ajoute Fabrice Pappola. D'une manière générale, les atteintes couvrent aussi d'autres phénomènes : les propos racistes, les actes antisémites. Il y a aussi un effet en rapport avec la situation géopolitique en Israël. » Pour l'académie de Toulouse, une quarantaine de personnes composent l'équipe de valeurs de la République et peuvent intervenir auprès des chefs d'établissement, enseignants et parents d'élèves. L'objectif étant de former 100 % des personnels de l'éducation à ces atteintes à la laïcité d'ici 2025.

Si les événements récents d'Arras ont quelque peu fait déchanter les enseignants d'histoire-géographie, certains, à l'image de Marc Fournier, professeur au lycée Henri Matisse de Cugnaux, n'ont rien modifié de leur programme en matière de liberté d'expression. Au contraire. « De temps en temps, les sujets peuvent être plus compliqués quand cela touche au quotidien des élèves, explique l'enseignant. Ce sont des questions que l'on aborde plutôt avec les élèves de seconde. » Aborder les caricatures sans se censurer ? « Si l'on regarde les statistiques, après 2015, 20 % d'enseignants avouaient s'autocensurer sur la question et maintenant, c'est plutôt 35 %. Moi, j'avoue, je n'ai jamais changé mon cours. Quand j'ai travaillé sur la liberté d'expression, j'ai eu des élèves qui sont venus avec un dessin de Tignous montrant une femme qui ouvrait sa burka dévoilant des visages d'hommes dont le nez avait été remplacé par un sexe. Naturellement, je n'aurai jamais utilisé ce dessin. Pour eux, c'était une atteinte à la religion, à l'islam. Mon boulot a été de prendre leur émotion et de l'atténuer pour qu'ils passent dans une phase de réflexion. Et ça a marché. »

# « La laïcité est un principe qui nous protège tous »

Près de 120 ans après son inscription dans les textes de la République, la laïcité est-elle encore un modèle opérant dans notre société ?

La laïcité est un principe essentiel à notre République, qui est à la fois universel et intemporel. Elle est souvent mal interprétée ou récupérée politiquement et c'est regrettable. Il faut bien comprendre que la laïcité est un principe qui nous protège tous, les croyants comme les non-croyants. Elle assure la liberté de conscience et la liberté de culte dans le respect de l'ordre public. C'est elle qui nous permet de vivre ensemble. Comme le disait Jean Jaurès, la laïcité n'est ni une arme antireligieuse, ni un principe de neutralité précautionneuse. Par contre, c'est un principe vivant, qui doit vivre avec son temps tout en restant fidèle à son esprit d'origine. La loi de 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat a d'ailleurs été complétée plusieurs fois, comme en 2004, pour interdire le port des signes religieux ostensibles à l'école ou en 2010 pour interdire les tenues couvrant entièrement le visage dans l'espace public.

L'enquête d'opinion menée par le conseil départemental vous rassure-t-elle sur l'attachement des citoyens à ce concept ?

Oui, cette enquête démontre qu'en Haute-Garonne, davantage qu'au niveau national, il y a un attachement fort à la laïcité et une bonne compréhension de ce principe et de son application concrète. Par contre, elle révèle également l'inquiétude des Haut-Garonnais quant à la montée des intolérances, des replis communautaires et des discriminations. Face à ces menaces, nous ne devons jamais céder du terrain, jamais rien lâcher.

N'êtes-vous pas inquiet de la montée des communautarismes qui se cristallisent autour des convictions et traditions religieuses ?

Bien sûr, la montée des communautarismes est toujours un signal très inquiétant pour notre société. Nous vivons une époque compliquée, traversée par de nombreux conflits et des crises sociales à répétition qui cristallisent toutes les tensions. Nous avons besoin d'unité nationale, et cela ne peut se faire qu'autour des valeurs socles de notre République. En tant qu'élus, particulièrement, nous avons le devoir de faire vivre ces valeurs sur les territoires. Au conseil départemental, c'est le sens de nombreuses de nos actions, comme les Rencontres de la laïcité organisées chaque année autour du 9 décembre qui propose notamment une conférence-débat ouverte au grand public et gratuite. Cette année, je suis ravi d'accueillir la philosophe Catherine Kintzler. Depuis 2016, 273 000 collégiens et élèves de CM1 - CM2 ont participé à des actions pédagogiques de sensibilisation du Parcours laïque et citoyen que nous avons mis en place.

Comment faire société et préserver le vivre-ensemble ?

Nous le savons, l'ignorance est la mère de tous les maux. Elle mène à l'obscurantisme et parfois même à la terreur. Et si l'on veut combattre le problème à sa racine, il n'y a pas 36 moyens : nous devons éduquer, échanger, expliquer encore et encore, chaque fois que possible, chaque fois que nécessaire les valeurs cardinales de notre République démocratique, laïque, sociale et indivisible.